



## Conseil

Distr. générale  
12 juin 2023  
Français  
Original : anglais

---

### Vingt-huitième session

Conseil, deuxième partie de la session

Kingston, 10-21 juillet 2023

Point 6 de l'ordre du jour

**Élection destinée à pourvoir tout siège  
qui deviendrait vacant à la Commission juridique  
et technique conformément au paragraphe 7  
de l'article 163 de la Convention des Nations Unies  
sur le droit de la mer**

### **Élection destinée à pourvoir un siège devenu vacant à la Commission juridique et technique conformément au paragraphe 7 de l'article 163 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer**

#### **Note du Secrétaire général**

1. Le Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins est invité à prendre note de la démission de Jon Copley (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), membre de la Commission juridique et technique, présentée le 27 janvier 2023. Il avait été élu membre de la Commission le 24 août 2022 pour un mandat de cinq ans commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2023 (voir [ISBA/27/C/41/Add.1](#)).
2. Conformément au paragraphe 7 de l'article 163 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et au paragraphe 3 de l'article 80 du Règlement intérieur du Conseil, en cas de décès, d'incapacité ou de démission d'un membre de la Commission avant l'expiration de son mandat, le Conseil élit, pour la durée du mandat restant à courir, un membre de la même région géographique ou représentant la même catégorie d'intérêts.
3. Le paragraphe 3 de l'article 163 de la Convention et l'article 81 du Règlement intérieur du Conseil disposent que les membres d'une commission doivent avoir les qualifications requises dans les domaines relevant de la compétence de celle-ci et que, afin de permettre aux commissions d'exercer leurs fonctions efficacement, les États parties désignent des candidats de la plus haute compétence et de la plus haute intégrité, ayant les qualifications requises dans les domaines pertinents.
4. Dans une note verbale datée du 9 juin 2023, le Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni a informé le Secrétariat de l'Autorité que Rebecca Hitchin (Royaume-Uni), écologue marine, spécialiste de



l'évaluation environnementale et de l'élaboration de politiques nationales et internationales, était proposée comme candidate pour le siège de la Commission devenu vacant à la suite de la démission de M. Copley. Le curriculum vitae de M<sup>me</sup> Hitchin est disponible sur le site Web de l'Autorité<sup>1</sup>.

5. Le Secrétariat invite le Conseil à prendre une décision concernant l'élection de M<sup>me</sup> Hitchin afin de pourvoir le siège vacant.

---

---

<sup>1</sup> Voir [www.isa.org.jm/wp-content/uploads/2023/06/Becky-Hitchin-CV-LTC.pdf](http://www.isa.org.jm/wp-content/uploads/2023/06/Becky-Hitchin-CV-LTC.pdf). Ce curriculum vitae n'est disponible que dans la langue de l'original.